



Le mardi 3 février 2026 à 18 h 30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE.

Date de la convocation : le 29 janvier 2026.

Présents : Monsieur Patrick DELEBARRE, Mesdames Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, Monsieur Bernard CAUDAL, Mesdames Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, Micheline DEPOORTERE-COEMAN, Caroline BRUNET, Monsieur Michel RENARD, Madame Céline DETET DE LA DREVE, Monsieur Jean-Pierre LEMAI.

Excusé (ayant donné pouvoir) : Madame Laura NAESSENS ayant donné pouvoir à M Bernard CAUDAL.

Excusée : Mesdames Odile WOEHL et Dorothee DEFORCHE.

N° 26-1-2

Finances

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Rapport de M. le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration de la République, le Conseil d'Administration a été amené à débattre des orientations budgétaires pour l'année 2026.

Les éléments constitutifs du débat sont repris dans le document ci-annexé.

Vote à l'unanimité

Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Président



Audrey DASSONNEVILLE
Secrétaire de séance